

NOTE: Le texte ci-bas a été écrit par Denis McCready en coopération avec Mehrnoushe Solouki toujours retenue à Téhéran. Les paragraphes en italiques sont tirés de courriels et de clavardage avec Mehrnoushe Solouki. Cette mise à jour complète a été révisée et approuvée par elle avant publication.

Montréal, le 14 Octobre 2007

Mehrnoushe Solouki a été arrêtée le 19 février 2007 à Téhéran, détenue un mois en isolation à l'infâme prison de Evin, puis relâchée le 18 mars 2007. À ce moment, on lui a remis ses passeports, mais jusqu'à aujourd'hui le gouvernement lui interdit toujours de quitter l'Iran. Depuis six mois, elle est libre de se déplacer dans Téhéran, de visiter l'Ambassade Française, de contacter des amis et des journalistes à l'extérieur du pays, par téléphone, par clavardage et par courriel.

Malgré cela, elle ne peut toujours pas exercer ses activités professionnelles. Les cassettes vidéo du tournage de son documentaire "Lieux d'une mémoire enfouie" sont actuellement confisquées par le Ministère du Renseignement iranien. Le tournage de ce film est à l'origine de son arrestation et de l'interdiction qui lui est faite de quitter l'Iran. Rappelons que pour faire son film, Mme Solouki, avait obtenu une autorisation de recherche et de prise de vue du Ministère de la Culture Iranienne.

Le 29 juillet 2007, elle a subi un accident de motocyclette suspect – un homme l'a renversé sans avertissement, et s'est enfuit sans s'arrêter. Elle a été projetée violemment sur le sol et blessée à la tête et à la joue. Elle a dû subir quatre interventions chirurgicales pour tenter de résoudre la paralysie faciale dont elle souffre toujours. Son médecin à Téhéran a dit qu'il ne pouvait plus se porter garant de sa santé et qu'elle devrait retourner en France pour se faire soigner.

Par l'entremise de Reporter Sans Frontière, Mme Solouki a adressé une lettre à Nicolas Sarkozy, lui rappelant son discours où il a déclaré qu'"il fera de la défense de droit de l'homme dans le monde une priorité" et qu'"il n'acceptera pas la répression des journalistes que l'on veut bâillonner".

Depuis plusieurs semaines maintenant, l'Ambassade de France à Téhéran lui offre parfois le gîte en guise de courtoisie à une ressortissante française. Elle ne veut plus habiter dans un hôtel par peur pour sa sécurité.

Le 14 septembre 2007, son père a été informé que son dossier avait finalement été transmis à un juge d'instruction de la 15e chambre. Contacté par son père, le juge a dit qu'il allait étudier le dossier, sans toutefois préciser de délai. Depuis, Mme Solouki se fait représenter par un avocat iranien, Me Hushang Pourbabai, spécialisé en droits de la personne. Cet avocat n'accepte pas d'honoraires et il représentera Mme Solouki advenant un procès.

Mais voilà que depuis la fin septembre, Mehrnoushe Solouki est coincée dans un véritable cirque bureaucratique. Elle raconte :

*« Le lundi 24 septembre, je suis allée à la 15e chambre du Tribunal Révolutionnaire de Téhéran. Le chef du bureau du juge Salavati a répondu à toutes mes questions concernant le contenu de mon dossier, le choix de l'avocat, la date du procès, et à la fin je lui ai posé une question sur mon interdiction de sortie d'Iran. Il est allé au bureau du juge, il est revenu pour me dire que le juge n'avait pas trouvé dans le dossier une lettre démontrant mon*

*interdiction du sortie. Le lendemain, j'ai rencontré mon avocat, et il m'a dit que parce que mes parents avaient donné la caution et que, selon la loi, cette caution est une garantie de retour au procès, je devrais faire une vérification du statut de mon interdiction. Il m'a suggéré d'aller à l'Office du Passeport (Police nationale) pour faire une vérification.*

*Le mercredis 26 septembre au matin, je me suis rendue à l'Office du Passeport et je leur ai présenté mes passeports pour vérification, en sachant que si l'interdiction de sortie apparaissait dans leur fichier, ces passeports que j'ai récupérés en Mars 2007 ne me seraient pas restitués. Le policier a fait la vérification et il m'a rendu mes passeports immédiatement. Toute heureuse de résultat, j'ai prévenu l'Ambassade de France à Téhéran et ils ont commencé à préparer mon départ, notamment l'achat d'un billet d'avion, etc.*

*Le samedi 29 septembre au matin, j'ai appris qu'ayant la double nationalité (iranienne et française) et étant restée au delà des quatre mois permis en Iran, je devais avoir l'aval de sortie. Je suis donc allée au bureau des binationaux, au Ministère des Affaires Étrangères (MAE) iranien, avec mon passeport français et iranien, remplir des formulaire et donner des photocopies des passeports. Finalement le MAE iranien m'a donné une lettre d'autorisation de sortie à l'attention de l'Office du Passeport.*

*Le lendemain, dimanche 30 septembre, j'y suis allée vers 7h du matin. L'officier avec mes insistances a mis mon dossier en priorité; à nouveau je devais donner les deux passeports pour avoir le tampon du sortie. Visiblement tout se déroulait bien. À la fin, l'officier m'a demandé d'aller au bureau du Président de la République (Ministère du Renseignement) pour obtenir la confirmation informatique. Ce bureau est dans le même édifice. J'y suis allée. Tout d'abord, l'agent a fait une vérification : il m'a répondu que c'était bon. Et là, au moment où j'ai dit "Est-ce que ce sera tout?", je ne sais pas ce qui s'est passé, mais il a appelé son collègue, prétextant des doutes dans le fichier. Son collègue a fait une deuxième vérification, et il m'a donné un numéro de référence, en me précisant que pour l'instant, je ne pouvais pas récupérer les passeports que j'avais donné le matin. À mes questions, ils n'ont donné aucune explication, et je ne comprends toujours pas ce qui s'est passé. Les deux passeports que j'ai en ma possession depuis mars 2007, suite à ma libération de la prison d'Evin, sont à nouveau saisies!! Est-ce que c'est le Ministère du Renseignement joue avec mes nerfs?*

*Au moment où les irano-américains, avec les lourdes charges d'espionnage pesant contre eux, ont été libérés, pourquoi suis-je toujours retenue en Iran sans connaître mon crime? Pourquoi la France reste encore silencieuse? J'ai l'impression que ma situation s'aggrave a mesure que le temps passe. La caution, pour laquelle mes parents ont risqué leur maison, est selon la loi iranienne une garantie de retour. Selon mon avocat, Me Hushang Pourbabai, on ne peut pas garder une personne au pays au delà de six mois. Pourquoi cette loi iranienne ne s'applique pas à moi, alors qu'elle s'applique pour les irano-américains? C'est une tactique cruelle et inacceptable, une répression à la fois psychologique et financière, car depuis une semaine, tout le monde préparait mon départ. Moi et ma famille, on était heureux d'entendre la bonne nouvelle de l'Office du Passeport. J'ai fais des préparatifs toute la semaine et au derniers instants, ils ont bafouée tout mon espoir.*

*Au 14 Octobre 2007, mon avocat n'a toujours pas localisé la lettre d'interdiction du sortie dans mon dossier. Le dossier fait 400 pages! Hors, il faut que le vice-procureur de Téhéran, Hassan Hadad, ait cette lettre en sa possession pour émettre une déclaration*

*qu'il n'y a pas problèmes dans mon dossier, sinon je ne pourrai pas récupérer mes passeports.*

*L'aspect le plus absurde de ma situation est qu'après mon arrestation pour « actions contre la sécurité », après un mois d'emprisonnement dans des conditions abjectes et après plus de six mois d'interdiction de sortie, la supposée enquête judiciaire sur mes agissements, claironnée en juin par le vice-procureur Hadad, via l'agence Isna, n'a rien donnée.*

*Mon avocat a consulté l'imposant dossier et il n'y a pas de notification des charges retenues contre moi. Selon les conversations de Me Pourbabai avec le vice-procureur Hadad, l'accusation serait « propagande contre le régime en lien avec "la tentative" de réalisation d'un film ». Le mot "tentative", c'est moi qui le souligne, car mon avocat est formel : on ne peut pas accuser une personne d'un délit qui n'a jamais été commis. On ne peut pas accuser quelqu'un sur ses intentions de publier un livre ou diffuser un film. Ce film n'existe même pas! Il y a une série des cassettes vidéo, et elles ont été confisquées. Ces images n'ont jamais passée l'étape du montage! N'importe qui peut prétendre que des images désarticulées « pourraient » vouloir dire quelque chose, mais c'est un argument bidon. Le film n'existe pas! Le tournage ne s'est pas fait en vue d'une diffusion déjà programmée au Canada. Je n'ai jamais reçu d'aide financière d'une quelconque Commission des droits de la personne du Canada. Mes geôliers et les agents de renseignement m'ont souvent dit que j'étais une autre jeune influencée par mes voyages. J'ai 38 ans et mes convictions politiques sont le fruit de ma vie en Iran, pas de mes voyages en France ou au Canada.*

*Nous allons faire tout notre possible de reporter la date du procès présentement fixée au 17 novembre. Les récents échanges musclés avec la France auraient influencé la levée d'interdiction de sortie, selon mon avocat.*

*Donc, la seule solution, c'est essayer de reporter le jour du procès. J'espère que tout ça prendra fin. Je suis très fatiguée de cette situation d'isolement. Jusqu'à quand dois-je attendre pour reprendre ma vie? Toutes les nuits, j'ai des cauchemars...*

*Je ne veux pas de guerre; je veux simplement quitter l'Iran. Les dirigeants de mon pays croient que tout le monde est leur ennemis, même les femmes. Je veux montrer l'Iran de l'intérieur, raconter le pays par la bouche des Iraniens et des Iraniennes. Mon approche est simple : parler de la réalité simplement, parler d'une époque, pour être soi-même, pour être libre. Les Iraniens et les Iraniennes sont fiers de leur pays, mais ils sont aussi ouverts à l'Occident, tout en n'étant pas dupes de la propagande qui émerge de chaque côté.*

*La propagande des USA sur la question de droit de la personne en Iran a compliqué la situation des militants iraniens sur place; ils ont marre des déclarations irresponsables de George W. Bush. Il a un jour déclaré que son gouvernement avait attribué une aide financière considérable à ceux qui travaillaient en Iran dans ce domaine. À mon avis, c'est faux : ici personne ne reçoit d'aide des USA. Mais ça fait partie de leur campagne de guerre psychologique de laisser croire aux Iraniens que des éléments subversifs sont payés en Iran. »*

*Mehnoushe Solouki et ses amis réclament toujours que la caution pour laquelle ses parents ont mis leur maison en garantie soit levée, que les accusations (bancales) contre elle soient abandonnées et qu'elle puisse quitter l'Iran pour recouvrer sa santé physique et psychologique.*